

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERNHEIM DU 2 JUILLET 2014

Conseillers
élus :
15

Conseillers
présents :
14

Absents
excusés :
1

Absents
excusés
avec
procuration :
0

Le Conseil Municipal de la commune de WITTERNHEIM, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni en séance ordinaire publique, le deux juillet deux mil quatorze, à vingt heures, dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BRAUN, Maire.

Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 20 heures.

Membres présents :

BRAUN Philippe
KRETZ Claude
ADAM Denis
BERTSCH Jacquy
BOURGEOIS Patricia
DUTTER Jean-Philippe
GRAYER Guillaume

HATSCH André
HAUG Cédric
HERMANN Gilles
KRETZ Patrice
KRETZ Patrick
SCHIEBER Denis
UTTER Sylvie

Membres absents excusés :

Stéphan GROSHENS, adjoint au maire.

Le maire accueille les conseillers municipaux puis entame l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance et adoption du procès-verbal du 20 et du 24 juin 2014.
2. Association foncière, nomination des membres du bureau par le conseil municipal.

COMMUNIQUÉS DU MAIRE

Le Maire fait part à l'assistance qu'il a assisté en lieu et place de Guillaume GRAYER, empêché, à la réunion de la commission jeunesse de la COCOBEN.

Il a noté qu'un véhicule 9 places peut être réservé auprès des services de la COCOBEN dans le cadre de la politique jeunesse.

Claude KRETZ, adjoint au maire, confirme qu'il existe une liste de matériel disponible à la location pour les communes auprès de la COCOBEN.

Le maire nous informe que la liste des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales a été dressée par la Préfecture du Bas-Rhin et qu'elle est conforme au résultat des élections du 20 juin 2014.

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du PV de la séance du 20 juin et du 24 juin 2014

Après délibération, le Conseil Municipal

désigne à l'unanimité

Madame Patricia BOURGEOIS en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2014

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2014 n'appelle pas d'observations et est

approuvé à l'unanimité.

Le Conseil procède à l'émargement.

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2014

Après une remarque formulée par Patricia BOURGEOIS, le procès verbal de la séance du 24 juin 2014 est

adopté à la majorité des membres présents

12 voix pour, 2 abstentions (Claude KRETZ et Patricia BOURGEOIS).

Le Conseil procède à l'émargement.

2. Renouvellement des membres du bureau de l'association foncière de WITTERNHEIM

Invitée par le maire Philippe BRAUN pour un complément d'information, Claire DUTTER, présidente de l'association foncière de Witternheim depuis 2006, précise aux Membres du Conseil Municipal l'objet de sa demande et commente les directives préfectorales pour la mise en place des nouveaux statuts.

A la demande de Denis SCHIEBERT, elle rappelle l'objet de la mission de l'Association Foncière en précisant que cette structure a été créée en 1995 à la suite du remembrement et que sa mission principale était l'entretien des chemins d'exploitation et la gestion de la réserve foncière.

André HATSCH après avoir pris connaissance de la date d'échéance du mandat des anciens membres (2012) et rappelé les règles concernant l'appel à candidature s'est dit favorable à la désignation de nouveaux membres pour permettre la mise en place rapide des nouveaux statuts.

Il convient en effet de procéder à la régularisation de la situation de l'association en désignant de nouveaux membres pour la période 2014 - 2020.

Le Maire rappelle que le bureau de l'Association Foncière est composé, outre le Maire, membre de droit ou un Conseiller municipal désigné par lui, de trois propriétaires membres titulaires et deux propriétaires membres suppléants désignés par le conseil municipal, la Chambre d'Agriculture désignant également le même nombre de membres.

Il faut éviter la double désignation d'une même personne.

Le Maire

désigne

KRETZ Claude, adjoint, en qualité de membre de droit.

Le Maire

propose

au conseil municipal la désignation des membres suivants pour l'association foncière de WITTERNHEIM :

Membres titulaires :

HAUG Jean-Jacques

KRETZ Patrice

SCHNEIDER Fabien

Membres suppléants :

SPITZ Christiane

ADAM Roland

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

approuve à la majorité des membres présents,

12 voix pour, 2 abstentions (Claude KRETZ et Patrice KRETZ)

la désignation des membres proposés.

Gilles HERMANN, délégué de la Chambre d'agriculture, nous informe que la Chambre d'agriculture a également désigné ses membres et qu'il ne s'agit pas des mêmes personnes retenues par les Conseillers Municipaux.

Le maire informe l'assemblée qu'il n'y aura pas de séance du conseil municipal durant la période estivale. La prochaine séance se tiendra début septembre 2014.

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 21h30.

BRAUN Philippe	GROSHENS Stephan	KRETZ Claude
ADAM Denis	BERTSCH Jacquy	BOURGEOIS Patricia
DUTTER Jean-Philippe	GRAYER Guillaume	HATSCH André
HAUG Cédric	HERMANN Gilles	KRETZ Patrice
KRETZ Patrick	SCHIEBER Denis	UTTER Sylvie